



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SESSION ORDINAIRE**  
*Séance du 21 décembre 2016*

**DELIBERATION N° 218/12/2016 : EXERCICE 2017 - BUDGET PRIMITIF ANNEXE PEPINIERE  
D'ENTREPRISES**

*L'an deux mille seize, le mercredi 21 décembre à 17h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 15 décembre 2016.*

**Présents Titulaires : 35**

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pierre BONNEFOUS, Nadine BOUVET, Jean-Luc BUDOIA, Nadia CHEKLIT, Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE, Philippe FRANCOIS, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, Annie GUILLOT, Aline HUARD, Jean-Louis IBRES, Aurore KOTHE, Francis LABRUYERE, Pierre-Antoine LEVI, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Bernadette SERIEYS, Monique VALAT, Thierry VIALON, Michel WEILL.

**Absents ayant donné pouvoir : 11**

Mesdames, Messieurs, Anne ALASSANE à Marie-Claude BERLY, Aline CASTILLO à Pierre BONNEFOUS, Roger CATUSSE à Francis LABRUYERE, Didier CLAMENS à Alain ABADIE, Alain CRIVELLA à Christian PEREZ, Daniel DONADIO à Rodolphe PORTOLES, José GONZALEZ à Michel WEILL, Paul GRAND à Christian MOULIS, Sophie LARAN à Pierre-Antoine LEVI, Véronique MALY à Mathieu ALBERT, Gaël TABARLY à Valérie RABAULT.

**Absents Excusés : 5**

Mesdames, Messieurs, Pauline BLANC, Marc BOURDONCLE, Alain GABACH, Gérard ROUTIER, Isabelle SOULAYRES.

**Secrétaire de Séance : Monsieur Christian PEREZ**

**Monsieur Thierry DEVILLE donne lecture du rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,**

Le budget primitif 2017 du budget annexe Pépinière d'Entreprises s'équilibre en dépenses et recettes en section de fonctionnement à hauteur de 145 400 €.

Le montant en section d'investissement de 1 000 € est lié à l'écriture d'amortissement du matériel acquis l'année précédente.

**Section de Fonctionnement :**

Le budget retrace essentiellement en dépenses :

- Des remboursements de personnel affecté à hauteur de 23 500 €,
- Des dépenses à caractère général pour 115 900 €,
- 50 000 € d'actions de développement économique (participation aux salons et accompagnement des entreprises résidentes, anniversaire de la pépinière 20 ans, promotion de la pépinière...),
- 19 500 € de frais de télécommunications et d'affranchissement,
- 18 200 € de fluides et taxes foncières.

En recettes, on compte essentiellement :

- Des revenus de location des locaux pour 36 000 € ;
- Des prestations de service d'un montant de 20 000 € ;
- Une subvention de la Région à hauteur de 17 400 € ;
- Une subvention du budget principal de 54 000 €.

**BUDGET 2017**

F/I	R/O	DEPENSE		RECETTE			
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition		
FONCTIONNEMENT	REEL	011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	115 900	70	PRODUITS DES SCES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	38 000
		012	FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMILEES	23 500	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	71 400
		65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	36 000
		<b>Total Dépenses Réelles Fonctionnement</b>		<b>144 400</b>	<b>Total Recettes Réelles Fonctionnement</b>		<b>145 400</b>
	ORDRE	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 000			
		<b>Total Dépenses Ordre Fonctionnement</b>		<b>1 000</b>	<b>Total Recettes Ordre Fonctionnement</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>			<b>145 400</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>145 400</b>	

F/I	R/O	DEPENSE		RECETTE			
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition		
INVESTISSEMENT	REEL	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 000			
		<b>Total Dépenses Réelles Investissement</b>		<b>1 000</b>	<b>Total Recettes Réelles Investissement</b>		<b>0</b>
	ORDRE				040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 000
		<b>Total Dépenses Ordre Investissement</b>		<b>0</b>	<b>Total Recettes Ordre Investissement</b>		<b>1 000</b>
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>			<b>1 000</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>1 000</b>	

<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>146 400</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>146 400</b>
-----------------------	----------------	-----------------------	----------------

Considérant que tous les conseillers communautaires ont reçu la version réglementaire et détaillée du Budget Primitif Annexe Pépinière d'Entreprises 2017, avec la convocation de la présente séance,

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents du 14 décembre 2016, il vous est proposé de bien vouloir :

- adopter le Budget Primitif Annexe Pépinière d'Entreprises pour l'exercice 2017.

Entendu le présent exposé,  
Après en avoir délibéré,  
Le conseil communautaire décide :

- d'adopter le Budget Primitif Annexe Pépinière d'Entreprises pour l'exercice 2017.

**ADOPTÉE PAR 40 VOIX POUR, 6 VOIX CONTRE**

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**23 DEC. 2016**

De sa publication le :

**23 DEC. 2016**

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,  
Montauban, le 22 décembre 2016

La Présidente,  
Brigitte BAREGES

